

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE
BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2024 Salle du Conseil - 1 avenue François MITTERRAND - 11 500 QUILLAN	

Décision DB 2024-016

Tour des Villages 2024

Date de convocation : 06/03/2024	Liste des délibérations affichées le : 08.03.2024	
Membres en exercice : 10	Présents : 7 à l'ouverture de la séance	
Absents et dépôts de pouvoirs : 0	Autres absents : 0	Votants : 7

Présents : Francis SAVY, Elvire ANDREWS, Yves ANIORT, Christian SOULA, Alfred VISMARA et Bernard VAQUIÉ.

Procurations : Néant

Excusés : Anthony CHANAUD, Jacques GALY et Mohamed EL HABCHI.

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Yves ANIORT

Plusieurs éditions de « Tour des villages, Randonnée découverte, saveurs et patrimoine » ont permis d'asseoir ce projet autour de la randonnée et la Communauté de Communes souhaite aujourd'hui le pérenniser. Le concept « Tour des village » sera d'assurer la promotion de nos itinéraires inscrits au PDIPR et autres et de valoriser par l'évènementiel un itinéraire différent chaque année, adossé à des villages du territoire comme partenaires de la manifestation.

La journée est composée de haltes dégustations de produits et saveurs du territoire et met en exergue les artisans et savoir-faire locaux, mais on y retrouve également de nombreuses animations, expositions etc...

L'action se déroulera pour cette sixième édition le dimanche 23 juin 2024. Un dossier déclaratif sera déposé en préfecture. Le projet proposé dans ses grandes lignes est le suivant :

- Itinéraire de 19.6 km+/- et 500d+
 - Dépôt voiture : Puilaurens parking du château.
 - Navette vers Marsa km 0 : petit déjeuner de bienvenue – domaine les Massols + miellerie le rucher de l'ours (pain d'épice).
 - Cailla km 3.8 + hameau La Prade : dégustations de fromage de Guitard + produits de la ferme M. Vismara.
 - Artigues km 7.9 : apéro dégustation de miel + produits charcutiers du Madre + bière de Counozouls.
 - Axat gare / repas km 9.8 : aligot saucisse de Guitard + chèvre frais/miel de Nentilla (Geneviève Capron et Gilles Viala).
 - Pause La Crémade km 12.5 : café + gâteau avec les croquants de la boulangerie d'Axat.
 - Col du Campérié km 14.8 : pause eau + jus de fruits.
 - Au pied de la serre des aiguilles km 17.5 (+ option A/R point de vue sur le Château) pause eau.
 - Château de Puilaurens km 19.6 – Visite possible du château. Gouter/apéro de fin de journée. Bière de Counozouls + pains d'épices...

Le Bureau,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil DC 2020-047 portant délégations au Bureau,

Après en avoir délibéré,

Membres présents	7	Suffrages exprimés	7
Retraits avant vote	0	Pour	7
Abstentions	0	Contre	0

DECIDE :

- **APPROUVE** la proposition de renouvellement et pérennisation du projet chaque année en juin.
- **VALIDE** les tarifs de 22€ pour participer à la journée en tant qu'adulte et 12€ en tant qu'enfant (- 14 ans), et 13€ pour personnes ressources associées (uniquement le repas).
- **AUTORISE** Sarah Martinez en sa qualité de régisseur « animation et spectacle » à percevoir et à déposer les produits inhérents à la manifestation.
- **AUTORISE** l'utilisation de la solution de paiement en ligne sécurisé ATS sport comme les années précédentes.

Pour extrait conforme
Francis SAVY, Président de la CCPA



Acte certifié exécutoire compte tenu

- ❖ de sa transmission en sous-préfecture le 18/03/24
- ❖ et de sa publication le 18/03/24